

« Effectuer un simple bilan carbone ne suffit pas »

Notre magazine est placé cette année sous le signe de la durabilité. Pour les entreprises, il ne s'agit pas d'une option: elles doivent s'y mettre pour réussir leur transition vers un monde plus responsable et conscient des enjeux environnementaux. Pour ce faire, une série d'aides cantonales existent. Un spécialiste du SPEI les détaille.

TEXTE JEAN-FRANÇOIS KRÄHENBÜHL
JEAN-FRANCOIS.KRAHENBUHL@CVCI.CH
PHOTOS JÉRÔME FAVRE – NUMERA
& SHUTTERSTOCK



Mathias Paquier, responsable économie durable au SPEI.



Même si les éoliennes se font encore largement attendre sur nos monts, l'économie durable a clairement le vent en poupe. Cette transition s'avère indispensable au vu des défis que pose le changement climatique. Cette année, notre magazine «demain» accordera à la durabilité toute l'importance qu'elle mérite, car celle-ci encourage la compétitivité économique, accroît l'efficacité énergétique et contribue à réduire l'utilisation des ressources.

Pour les PME, entreprendre ce virage a un coût que nombre d'entre elles n'ont pas les moyens d'assumer. C'est dans cette perspective que le canton de Vaud a mis à disposition des entreprises un fonds de soutien à l'économie durable, qui est disponible depuis mai 2022. Doté de 25 millions sur cinq ans, celui-ci vise à accompagner la transition de l'économie vaudoise vers davantage de durabilité. Il comprend trois types de soutiens: le cofinancement de mandats d'accompagnement, le soutien à l'élaboration de nouvelles offres durables et les appels à projets collaboratifs thématiques. Mathias Paquier, responsable économie durable au Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), en détaille les contours et les enjeux pour «demain».

«La plus grande partie de cette enveloppe est prévue pour des projets d'entreprises, notamment afin d'aider les PME à mettre en place une stratégie en matière de durabilité», explique Mathias Paquier. Le Canton participe aux frais des mandataires externes qui vont accompagner cette démarche (diagnostic de la situation de l'entreprise en lien avec l'environnement, les questions de gouvernance, la gestion des RH, les relations

avec les clients et les fournisseurs, etc.). Effectuer un simple bilan carbone ne suffit pas. Des actions concrètes et une stratégie sur le moyen et le long terme vont alors être mises en place, sur la base d'un accompagnement de minimum 18 mois. L'apport de l'Etat se monte à 50% de la facture totale, mais au maximum 15 000 francs.

PHASE DE DÉMARRAGE PROMETTEUSE

A ce jour, le SPEI a validé des aides pour près de 700 000 francs. La phase de démarrage est prometteuse. Les PME de dix employés et plus sont particulièrement ciblées, car elles n'ont pas toutes les moyens d'initier une telle démarche. La CVCI bénéficie d'ailleurs actuellement d'un tel accompagnement. A ce stade, 52 entreprises profitent de ce type de soutien et le rythme est en augmentation.

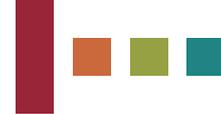
Y a-t-il un suivi étatique? «Le SPEI ne verse aucun montant en amont, poursuit le responsable. Nous procédons au remboursement sur remise de factures et preuves de paiement et d'un rapport final et des indicateurs sur la concrétisation des projets soutenus. Nous vérifions ainsi que l'argent est utilisé à bon escient.» Le Canton a dressé un premier bilan positif de l'opération en avril 2023. L'idée consistait aussi à rappeler au tissu économique vaudois qu'un tel dispositif est à disposition. «L'Etat a besoin de communiquer sur ces soutiens, car ils ne pas encore très connus.»

Dans la foulée, en juin dernier, la plateforme Viva a été présentée au public. Financée par le fonds de 25 millions, celle-ci est conçue non pas comme un portail étatique, mais collaboratif. Cette plateforme est issue d'une collaboration entre l'Etat et ses partenaires (CVCI, FVE, CP, Prométerre et les associations économiques régionales). Toutes les informations relatives aux enjeux de durabilité pour les entreprises figurent ainsi sur un seul site. «Le portail Viva a pour mission première de renseigner les entrepreneurs qui cherchent des informations, qui ont des questions notamment sur les enjeux, sur les soutiens à obtenir. Tous les liens utiles y figurent, relève Mathias Paquier. Il a égale-

25

MILLIONS SUR 5 ANS

ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION PAR
LE CANTON DE VAUD POUR UN FONDS
DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DURABLE



ment pour vocation de mettre en avant les bonnes pratiques afin de motiver les entreprises à entreprendre des démarches durables. Les différents partenaires peuvent proposer du contenu.»

DEUX AUTRES DISPOSITIFS À DISPOSITION

A côté des mandats d'accompagnement, le fonds propose donc deux autres dispositifs. Le premier a trait à des projets collaboratifs. « Nous lançons des appels à projets thématiques ou sectoriels. Nous l'avons fait en 2022 sur l'alimentation, l'an dernier sur l'énergie et la construction, alors que cette année, l'accent est mis sur l'économie circulaire, la biodiversité et la logistique durable. » A ce jour, 24 projets ont été validés. Il doit s'agir de groupements d'au moins trois entreprises qui collaborent dans un but commun

visant à la durabilité. Ces aides peuvent aller jusqu'à 100 000 francs par projet.

Le second dispositif concerne les nouvelles offres durables. Il doit s'agir soit de nouvelles entreprises en création, soit des sociétés existantes qui lancent une nouvelle offre durable. Pas forcément des start-up, donc, mais aussi des PME qui changent de modèle d'affaires. L'appui peut aller jusqu'à 50 000 en trois phases.

La mayonnaise prend, ce qui réjouit Mathias Paquier: « Sur une année et demie, nous avons déjà pu soutenir plus de 110 projets d'entreprises pour un montant total de plus de 3,2 millions de francs. Même s'il s'agit d'un début, nous constatons que le mouvement est initié et c'est très réjouissant pour la suite », conclut le responsable.

www.viva-vaud.ch

L'économie durable a clairement le vent en poupe.

FORUM DURABILITÉ, DEUXIÈME ÉDITION

Forte du succès du Forum durabilité de l'économie vaudoise qui s'est déroulé en janvier 2023, la CVCI met sur pied une deuxième édition, qui aura lieu le jeudi 22 février prochain au Millennium de Crissier. Cet événement a pour vocation d'informer, de mettre en avant des partages d'expérience concrets et de favoriser les échanges sur différentes thématiques en lien avec la durabilité.

On ne change pas une formule qui gagne : ce forum contiendra les mêmes ingrédients, à savoir des ateliers pratiques animés par des experts et agrémentés de témoignages d'entrepreneurs. Investissement responsable, efficacité énergétique, chaîne d'approvisionnement, mobilité, économie circulaire et atelier spécifique pour PME constitueront autant de thématiques diverses qui seront abordées, à l'intention d'un large public. Le directeur de Romande Energie, Christian Petit, s'exprimera dans le cadre d'une conférence plénière en début de journée.

Les participants, au terme de l'événement, pourront se retrouver autour d'un apéritif dînatoire au cours duquel ils pourront poursuivre leurs échanges dans un cadre convivial.

www.cvci.ch/fr/evenements

FORUM DURABILITÉ DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE

JEUDI 22 FÉVRIER 2024
8H – 14H

MILLENNIUM CENTER
CRISSIER

110
PROJETS
D'ENTREPRISES

ONT ÉTÉ SOUTENUS
POUR UN MONTANT TOTAL DE PLUS
DE 3,2 MILLIONS DE FRANCS